

# Journal de Montclus et de ses hameaux

## Agenda des élus

**Conseil Communautaire  
Agglomération du 9 Février , 6  
Avril , 27 Avril et 1er Juin .**

**Conférence des Maires des 12  
et 26 Janvier , 2 et 16 Février ,  
16 et 30 Mars , 20 Avril , 4 et  
11 Mai , 18 Mai .**

**Conseil Municipal le 2 Mars , le  
20 Mars, le 23 Avril et le 5 Juin.**

**Réunion du SIIG le 20 Avril à  
Orsan.**

**Réunion commission Eau  
Agglomération du 19 Janvier .**

**Réunion du SIVU le 30 Avril.**

**Réunion en Mairie avec le  
Syndicat AB Cèze pour  
l'installation du nouveau  
conseil Syndical le 20 Mai.**

**Réunion des Plus Beaux  
Villages de France les 5 et 6  
Juin**

## Proverbe Occitan

«Quand lou blad vèn bèn, tout  
vèn bèn»  
Quand le blé vient bien, tout  
vient bien.



## Le Mot du Maire

Chères Montclusiennes, chers Montclusiens,

Les travaux de pavage actuellement réalisés dans le centre ancien participent à la valorisation de notre patrimoine, à l'amélioration de notre cadre de vie et à l'attractivité de notre commune.

À cet égard, l'accueil des touristes représente bien davantage qu'une simple activité saisonnière. Il constitue un élément essentiel de l'équilibre économique et financier de notre budget. Les recettes générées par le parking communal contribuent de manière significative au financement des services, des équipements et des investissements pour le bénéfice de tous les habitants.

Ces ressources permettent également à notre commune de conserver un niveau d'imposition parmi les plus faibles du département. Il reste à mettre en place une organisation adaptée du stationnement et de la circulation pour cette année et peut-être l'année prochaine.

Comme vous le savez le nombre de places disponibles dans le centre du village est limité. Celles-ci seront désormais réservées aux résidents. Un autocollant « résident » sera délivré par la mairie sur présentation de la carte grise du véhicule concerné.

Les occupants des locations saisonnières pourront obtenir un carton de stationnement auprès de la mairie sur présentation de la carte grise du véhicule. Ce carton autorisera le stationnement gratuit sur le parking à côté du pont et sur le parking de la rue du boulevard.

Bien entendu, comme il n'y a pas de places de stationnement pour toutes les voitures des résidents nous les invitons à privilégier les parkings extérieurs afin de préserver la fluidité de circulation dans le cœur du village et de faciliter les déplacements des piétons et des services de secours.

Concernant l'école, la dépose des enfants restera possible le matin sans stationnement dans le centre du village. En revanche leur récupération, en fin d'après-midi, devra être effectuée depuis le parking à côté du Pont.

L'ensemble de ces mesures a pour objectif d'assurer une cohabitation harmonieuse entre la vie quotidienne des habitants et l'accueil des visiteurs.

Je suis convaincu que chacun comprendra l'intérêt collectif de ce dispositif destiné à faire de Montclus un village vivant, accueillant et préservé. Je vous souhaite un bel été.

Benoit Trichot

Enfin pourras-t-on dire dans quelques jours ...

Le nouveau pylône au quartier de Carenove sera hélitreuillé dans la journée du 24 Juin. Cela nous permet de voir concrètement l'aboutissement de 18 mois de procédures commencées après le démontage de l'ancien pylône.

Depuis fin décembre 2024 l'ancien pylône installé en 2008 avait été démonté et remplacé en urgence par SFR sur une parcelle communale. Malheureusement ce pylône temporaire n'était pas très performant. La municipalité a pu, par un échange, obtenir une parcelle à proximité de l'ancienne et initialiser la mise en place de ce nouveau pylône indispensable pour la téléphonie sur la commune. Point non négligeable, cette installation permettra à la commune de percevoir un loyer de l'opérateur en charge du fonctionnement.



## GEMAPI c'est quoi ?



GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est une compétence confiée aux intercommunalités en France, notamment par les lois de décentralisation de 2014 et 2015. Elle vise à gérer les milieux aquatiques et à prévenir les inondations en facilitant l'écoulement des eaux et en gérant les zones d'expansion des crues. La GEMAPI est financée par une taxe additionnelle aux impôts locaux, qui est devenue obligatoire pour les communes et EPCI à fiscalité propre depuis 2018.

Cette initiative a été mise en place pour répondre aux inondations catastrophiques et pour améliorer la gestion des ressources en eau et la protection des milieux naturels. Grâce à GEMAPI le syndicat AB Cèze gère le débâclement du Pont, la réhabilitation de la digue de Pont-saint-Esprit ....

## Le Syndicat Mixte d'Electrification du Gard



Le syndicat regroupe la totalité des 350 communes Gardoises, il apporte une expertise pour les réseaux d'énergie électrique, mutualise les moyens afin de garantir une solidarité territoriale, apporte un soutien financier à ses adhérents, et conseille et accompagne les communes dans leurs travaux.

Le passage aux LED de tous les éclairages du village et de ses hameaux à pu être mis en place grâce au SMEG

## Transports été 2026



La ligne 14 assure, 5 fois/jour, une liaison entre Montclus et Bagnols/Cèze du 1er Avril au 30 Septembre. 8 villages de la Vallée de la Cèze sont desservis.

Consultez les horaires sur [www.ugggomobilite.com](http://www.ugggomobilite.com). Une agence commerciale est disponible 7, Esplanade André Mourgue 30200 Bagnols-sur-Cèze du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

**GARD RHODANIE**  
environnement

**DÉCHETTERIES DE L'AGGLOMÉRATION**

**Horaires d'été**  
7h - 13h50  
du 1<sup>er</sup> juin au 29 août 2026

**Les jours d'ouverture restent inchangés**

Fermeture :  
dimanches et  
jours fériés

04 66 90 58 00  
[gardrhodanien.fr](http://gardrhodanien.fr)  
Instagram Facebook YouTube LinkedIn

# Les 10 ans de la Recyclerie.

Si l'on en croit le dicton populaire, c'est dans les vieux pots qu'on fait la meilleure Soupe !

En ce qui nous concerne, c'est bien vrai ! Le pot est beau, il fait partie intégrante du paysage montclusien, et même si nous sommes parfois un peu à l'étroit, nous nous y sentons très bien.

Votre recyclerie La Soupe aux Cailloux fête ses dix ans cette année. Dix ans, c'est long, mais on n'a pas vu le temps passer. Quelle évolution ! De nombreux changements, mais une volonté de réemploi et de valorisation intacte, fondée sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, la solidarité et la revente à très bas prix de tout ce qui peut encore servir.

Une entreprise solide, qui repose sur deux piliers distincts et complémentaires : 6 salariés dévoués, accueillants et compétents, et une sympathique armée de bénévoles sans qui la Soupe aux Cailloux ne pourrait pas fonctionner – des travailleurs de l'ombre qui n'hésitent pas à remporter chez eux des objets à trier (des jeux, des boutons, des couverts) et à réparer (des vélos et des machines à coudre, notamment). Des heures et des heures de travail qui nous permettent de vous offrir la meilleure Soupe possible.



En dix ans, nous avons fait pas mal de travaux, pour le confort des équipes et pour le plaisir des adhérents : les toilettes (gros progrès ! plus besoin de traverser la route et de se cacher entre buissons et voitures) ; l'eau chaude et une plonge digne de ce nom (RIP la bouilloire avec laquelle nous remplissions le petit évier) ; et les ouvertures de caves, qui nous ont progressivement permis de mieux nous organiser, en bas comme en haut.

Nous avons pérennisée et même développé la raison d'être de la Soupe, l'idée de ses créateurs de récupérer les fruits et légumes invendus du marché de Barjac. Aujourd'hui, la collecte se poursuit le vendredi à Barjac, avec redistribution sur place l'après-midi, mais elle existe désormais aussi à Goudargues le mercredi.

Nous avons mis en place plusieurs initiatives solidaires et conviviales – divers ateliers ponctuels axés sur le réemploi, des moments festifs pour nos adhérents (la castagnade, par exemple), et une fête annuelle.

Le développement a ses contraintes. Six salariés, sans la moindre subvention, c'est énorme. Depuis peu, nous faisons partie du Réseau National des Ressourceries et Recycleries. Les « collègues » d'autres recycleries sont parfois sidérés par notre autonomie financière, eux dont l'existence dépend souvent de fonds publics. Mais les subventions impliquent des obligations, et nous souhaitons conserver un maximum d'autonomie. Depuis peu cependant, nous pratiquons la pesée des dons, ce qui nous permettra d'accéder à des fonds réemploi issus des éco-participations.



Nos rêves pour la décennie à venir ? Davantage d'espace, un parking, une vraie cuisine/salle commune pour multiplier les ateliers – les idées ne manquent pas !

Tout ce qui a été accompli en dix ans n'aurait pas pu l'être sans le soutien dont nous bénéficions au quotidien : celui de nos équipes sur le terrain, de notre bureau et du CA qui ne comptent pas leurs heures, des bénévoles assidus, et de nos généreux donateurs, qui pensent à nous avant de se précipiter à la déchetterie la plus proche et évidemment nos adhérents qui choisissent d'acheter de seconde main. Et nous n'oublions pas, bien sûr, la Mairie de Montclus, notre partenaire historique.

A tous, nous disons merci ! Merci de nous permettre d'exister et d'œuvrer pour le bien-être de tous et pour celui de la planète.

La Recyclerie

## Dates à retenir .....

Samedi 13 Juin Rallye découvertes Plus Beaux Villages de France de la région La Roque-sur-Cèze, Aiguèze, Montclus et Lussan. [contact@provenceoccitane.com](mailto:contact@provenceoccitane.com) / 04 66 39 44 45

✿ Au programme : défis, énigmes, découvertes et bonne humeur pour explorer ces villages de caractère...

Samedi 13 Juin matinée de l'environnement à partir de 8h30 suivie du repas des chasseurs sur la place des Aires (réservation obligatoire) Contact Mairie: 04 66 82 25 73

Un programme détaillé des animations de l'été sera publié très prochainement.

## Les Annonces

Ouverture de l'épicerie en Juillet-Aout par Graines de Cèze de Saint-André-de-Roquepertuis.

Camion Resto les Mercredi soir sur la place du village. Mme Pevenage 06 07 55 18 19.

Café Associatif ouvert tous les dimanches matin et le mardi matin pour le marché .

Prochain passage de l'Agglo Mobile les lundi 15 Juin , 20 Juillet et lundi 24 Août de 9h15 à 12h00 Place des Aires

Enlèvement des encombrants le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois par l'employé communal avec le camion. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

## Notre Carnet

Décès : Mr Louis Queyrane le 24 Janvier

Mr Raoul Gilles le 29 Mars

Mr Peter Böhm le 12 Avril

Mariage : Mr Guillaume Chevallier et Mlle Maureen Péré le 20 Juin

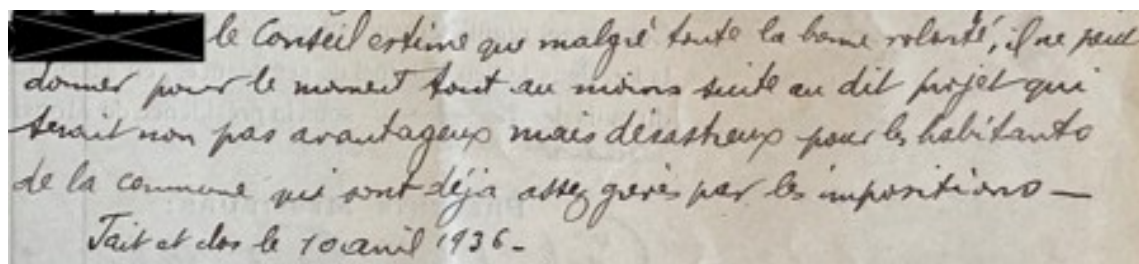
## Horaires Secrétariat

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h  
Mardi de 9h à 12h et de 13h à 17h  
Tel : 04 66 82 25 73

## Notre histoire

### *L'Eau potable à Montclus .....*

« *La source s'est tarie et les tuyaux en terre cuite se sont effrités* ». Les fontaines de la place des Aires, de la rue du couvent et de la mairie ne coulent plus. Tel est le **constat du conseil municipal en 1925**. Un nouveau projet d' *aspiration, de refoulement et de distribution* » est lancé en **1932**. Ne sont réalisés que les travaux de creusement d' **un puits**, avec une pompe, installé « *dans le gravier de la rivière la Cèze qui donne à volonté de l'eau d'infiltration et potable* ». En effet, le projet global n'est subventionné qu'à 51 % par l'État. Le reste est à la charge de la commune qui devrait emprunter pendant 20 ans, puis payer chaque année « *une somme résultant du pompage électrique, de réparations diverses et du salaire d'un fontainier* ».



le Conseil estime que malgré toute la bonne volonté, il ne peut donner pour le moment tout au moins suite au dit projet qui serait non pas avantageux mais désastreux pour les habitants de la commune qui sont déjà assez grevés par les impositions —  
Fait et clos le 10 avril 1936.

*Le conseil estime que malgré toute la bonne volonté, il ne peut donner pour le moment tout au moins suite au dit projet qui serait non pas avantageux mais désastreux pour les habitants de la commune qui sont déjà assez grevés par les impositions*

Alice Fontanille, l'institutrice de la commune écrit, dans des notes que Nicole Fontanille m'a permis aimablement de consulter, qu'en 1946 l'eau potable était fournie par la pompe en bord de Cèze. **Les habitants remontaient, par le boulevard, l'eau au village** avec des arrosoirs. Elle indique également que presque toutes les maisons disposaient d'une citerne alimentée par la pluie. Ces citernes étaient d'anciennes cuves à vin abandonnées après la construction de la cave coopérative en 1924. On va aussi chercher de **l'eau fraîche à la Fontainette**, une source située de l'autre côté du pont. Il faut attendre **1953** pour que l'eau potable soit distribuée dans les maisons à partir de la pompe de la Cèze et d'**un réservoir** étroit et haut accolé à la nef de l'église. Les maisons des hameaux, où les sources sont abondantes, ont eu accès à l'eau potable en 1961 pour Monteil, en 1963 pour Linde et 1964 pour Bernas.

En **1984, un nouveau réseau** d'eau potable a été branché sur la source des Baumes et sur l'Ardèche. Il a été accompagné d'un tout-à-l'égout débouchant sur deux grands drains d'assainissement au nord et au sud du village.

Sources : archives municipales, carnet d'Alice Fontanille.

Xavier Browaeys

